

#### **IV- EN BREF ET A TITRE DE CONCLUSION...**

Il n'existe pas en homéopathie de médicaments correspondant spécifiquement à des maladies...

Il n'existe que des médicaments retrouvés plus spécifiquement dans divers tableaux symptomatiques...

Leur descriptif, s'il répond à divers groupes de signes donnés, l'est davantage à titre indicatif et de repérage pour le public, que pour en permettre l'utilisation directe et non contrôlée par le médecin.

Hormis dans des pathologies très courantes, sans gravité, ou récurrentes, l'automédication est, en homéopathie, aussi peu indiquée qu'en allopathie. Notamment pour les hautes dilutions, les effets malvenus ne sont pas toujours repérables pour un œil non averti et ne sont pas toujours sans conséquences...L'homéopathie n'est une médecine « douce » que dans le nom.

La médecine est un art...

Hormis pour des pathologies très simples -comme cela se fait en allopathie, l'on ne peut, en homéopathie, donner de « mode d'emploi » du médicament. La dilution donnée et son utilisation dépendent de facteurs variés que, seul le médecin, peut apprécier.

A la différence de l'allopathie ou de la phytothérapie, l'homéopathie, si elle se peut, en première instance, se constituer aussi comme une thérapeutique purement symptomatique, ne peut se résumer à cela...

Elle ne peut, et d'autant plus en pathologie mentale, fournir de formulaire utilisable, susceptible de faire correspondre un (ou des) médicaments et des maladies...

**Tout au plus, peut-elle signaler les profils qui y sont les plus apparemment prédisposés...**

La place prépondérante reste pour elle dévolue « au sujet qui... », plutôt qu'aux symptômes ou au « cas de » qui, en allopathie, désignent celui ou ceux des médicaments qui, dans la moyenne des statistiques, rendent le meilleur service dans une pathologie donnée.